

**SYNDICAT MIXTE DU LITTORAL LANDAIS****N° 11****Objet : Versement d'une subvention pour la collecte des déchets de l'Adour échoués dans l'enceinte du port de Bayonne – exercice 2025.**

Le 20 juin 2025,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental à Mont-de-Marsan, Salle Henri Lavielle, sous la présidence de Mme Sandra TOLLIS, Présidente du Syndicat Mixte

**Etaient présents :**Représentant le Département des Landes :

- Mme Sandra TOLLIS
- M. Jean-Luc DELPUECH
- M. Damien DELAVOIE

Représentant les communes du Littoral :

- M. Ghislain COLMAGRO (Commune de Biscarrosse)
- M. Patrick FRAGNEAU (Commune de Gastes)
- M. Daniel PUJOS (Commune de Mimizan)
- Mme Monique LAGOUETTE (Commune de Saint-Julien-en-Born)
- M. Christian BOIREAU (Commune de Messanges)

Représentant la Communauté de communes Côte Landes Nature :

- M. Gilles DUCOUT
- Mme Monique LAGOUETTE

Représentant la Communauté de communes de Mimizan :

- Mme Sophie WEBER

**Avaient donné procuration :**

- M. Xavier FORTINON à M. Damien DELAVOIE
- Mme Muriel LAGORCE à M. Jean-Luc DELPUECH

**Etaient excusés :**

- Mme Eva BELIN
- Mme Françoise AGIER (Commune de Capbreton)
- Mme Véronique BREVET (Commune de Labenne)
- M. François GUILLAMET (Commune de Moliets-et-Maâ)
- Mme Nadine DURU (Commune d'Ondres)
- M. Bernard COMET (Commune de Sainte Eulalie en Born)
- M. Gérard BERNARD (Commune de Seignosse)
- Mme Frédérique CHARPENEL (Commune de Soustons)
- M. Michel VILLEGER (Commune de Soorts-Hossegor)
- M. Nicolas DOMET (Commune de Tarnos)
- M. Jean WATIER (Commune de Lit-et-Mixe)
- M. Cédric LAUSSU (Commune de Vieille-Saint-Girons)
- M. Thomas ESPIL (Commune de Vieux-Boucau)
- M. Gérard NAPIAS (Communauté de Communes Côte Landes Nature)
- M. Romain BRUNET (Communauté de Communes Côte Landes Nature)



**Assistaient également à la réunion :**

- Pour le Conseil départemental :
- M. ALBIN Mathieu, M. Andoni ZUAZO, M. Nicolas MENGIN, M. Cyrille LE GALL, Mme Sylvie DUPOUY, Mme Noa CHASSERIO, Direction de l'Environnement
- M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

\* \* \*

**Le Comité Syndical,**

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU les statuts du syndicat Mixte du littoral Landais en vigueur ce jour,

VU les crédits inscrits au budget du syndicat Mixte du Littoral landais pour l'exercice 2025,

CONSIDERANT la demande effective de subvention de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Bayonne pour la collecte 2025 des déchets échoués dans le port de Bayonne, opération assurée par la CCI de Bayonne depuis 2001 dans le cadre d'un partenariat technique et financier avec le Département des Landes qui co-finance à hauteur de 15% environ, le plan de financement mobilisant également la Région Nouvelle-Aquitaine, la Communauté d'Agglomération du Pays Basque et la commune de Tarnos,

CONSIDERANT la poursuite de l'opération et la prise en charge de la subvention par le Syndicat Mixte Littoral Landais versée à la CCI de Bayonne,

VU le rapport de la Présidente,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

**D E C I D E**

- d'accorder la subvention d'un montant de 10 000 € à la Chambre de commerce et d'Industrie de Bayonne au titre de l'opération de collecte susvisée,
- d'autoriser Madame la Présidente du Syndicat Mixte du Littoral Landais à signer toute pièce afférente à cette aide.